

Réseau Ferré de France (RFF)



Photos F. JUSSYK, B. ABRAHAM

Projet de Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône : Etude d'impacts sur les batraciens (Lot A)

Résumé

*Agnès BAULE
Frédéric JUSSYK*

*Mars 2004
Réf : 634*

Présentation

Le diagnostic des études herpétologiques de l'Etude d'Avant Projet Détaillé de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône a été réalisé sur une saison complète en 2003 et 2004. Le maître d'ouvrage était Réseau Ferré de France. Le tronçon étudié par Alisea porte sur un fuseau de 70 km pour 500 m de large (bande faisant l'objet de la Déclaration d'Utilité Publique ou DUP) entre Chevroz (25) et Genlis (21).

Dans l'objectif d'obtenir une cohérence entre les différents prestataires sur l'ensemble du fuseau et de manière également à pouvoir comparer les résultats obtenus par chacun des bureaux d'études attributaires, le maître d'ouvrage Réseau Ferré de France a choisi d'harmoniser la méthodologie à utiliser.

Le diagnostic

Méthodologie

La méthodologie repose sur la prospection de sites (étangs, réseaux de mares) à enjeux en matière de biodiversité, préalablement identifiés lors des études préliminaires.

Les prospections nocturnes et diurnes ont été réalisées à différentes saisons de mars à juillet 2003 et 2004 (plusieurs passages par mois).

L'intérêt du site se base sur les paramètres suivants :

- Le statut des espèces fondé sur plusieurs variables (listes régionales et nationales de rareté et de protection, l'inscription à l'Annexe 2 et 4 de la Directive «Habitats»)
- Les effectifs
- Les axes de migration

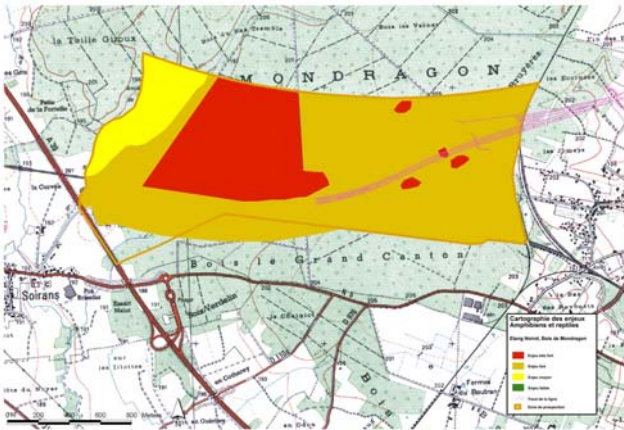
L'objectif final est de déterminer des niveaux d'intérêt afin de pouvoir hiérarchiser les milieux entre eux. 4 niveaux (très fort à faible) ont été définis.

Hiérarchisation des habitats

L'obtention d'un niveau d'intérêt par milieu permet ainsi de facilement hiérarchiser les différents sites entre eux. Des mises au point entre les bureaux d'études étudiant le même tronçon sur d'autres thématiques (végétation, insectes, grande faune...), le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE) de Lyon (Assistance à maîtrise d'ouvrage) et Réseau Ferré de France (RFF) ont été réalisées afin de proposer des mesures cohérentes.

Les sites ainsi hiérarchisés sont repris sous forme cartographique, à l'aide d'un Système d'Information Géographique, SIG, (Arcview). Toutes les données de terrain ont été saisies dans la base de données SIG.

La base de données comporte la localisation des principales espèces patrimoniales recensées sur l'aire d'étude. Elle permet la réalisation d'une carte de synthèse des enjeux sur la base de 4 niveaux (très fort à faible).



Exemple de carte de hiérarchisation



Chênaie claire: ornières à Sonneur à ventre jaune (Photo F. JUSSYK)

Les impacts

Les impacts du projet LGV sur l'herpétofaune ont été évalués à partir de ce diagnostic et du profil en long de la ligne.

L'impact est évalué :

- à l'échelle de l'espèce et des populations en fonction du profil en long et de la biologie de l'espèce (sites de reproduction et d'hivernage).
- à l'échelle des habitats remarquables en tenant compte des corridors biologiques.

Les impacts et mesures compensatoires ont été évalués à l'échelle de la bande DUP et à une échelle plus grande (vallée, massif forestier). Les impacts les plus importants sont la rupture des axes de migration et la fragmentation de biotopes.

Les mesures compensatoires

Le rétablissement et l'amélioration des biotopes sont difficiles à réaliser à grande échelle du fait de la faible emprise ferroviaire de part et d'autre de la voie. D'autre part, les futurs remembrements liés au projet LGV risquent d'induire des impacts beaucoup plus forts à l'échelle communale voire intercommunale.

Bien souvent les grands projets sont l'opportunité de réorganiser le parcellaire agricole et les exploitants agricoles cherchent à récupérer des terres. Ceci s'accompagne souvent de destruction de micro-milieus d'intérêt écologique comme les haies et les mares agricoles alors menacées de disparition.

L'acquisition de sites d'intérêt très fort sur la bande DUP et/ou à proximité et la rétrocession à un organisme gestionnaire ont donc été étudiées afin de garantir leur pérennité. Des améliorations de biotopes existants, des mares compensatoires et des passages spécifiques ont été proposés. Des études complémentaires sont en cours afin d'affiner ces mesures.

Plusieurs sites remarquables ont été identifiés et les coûts d'acquisition et de gestion ont été évalués. Le Maître d'œuvre (SETEC) et le maître d'ouvrage (RFF) vont étudier cette proposition et entreprendre des négociations et partenariats avec les propriétaires et gestionnaires.

Des mises au point entre les bureaux d'études étudiant le même tronçon sur d'autres thématiques (végétation, insectes, grande faune...), l'assistant technique à maîtrise d'ouvrage (CETE) et RFF ont été réalisées afin de proposer des mesures cohérentes.



Couple de Triton alpestre (Photos F. JUSSYK)